Envoyé en préfecture le 30/06/2025

Reçu en préfecture le 30/06/2025

Publié le

ID: 060-216005942-20250624-DELIB16_2025-DE

60660 - MAIRIE DE SAINT-VAAST-LES-MELLO

Téléphone : 03.44.27.10.02

Approbation du procès-verbal précédent

N° 16-2025

Membres élus: 15

<u>Présents</u>: 12 Abstention: 0

Pour: 12-Contre: 0

<u>Date de convocation</u>: 18.06.2025 <u>Date d'affichage</u> 18.06.2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre juin à dix-neuf heures douze minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Nathalie VARLET, Maire.

<u>Présents</u>: Madame Nathalie VARLET, Monsieur Christian TRIN, Madame Marie-Anne LEROY, Madame Sandrine LE GOVIC, Monsieur Patrick NIODO, Madame Marine FILIPIDIS, Madame Sandrine FASSI, Monsieur Laurent DEGLAVE, Madame Maud LETURQUE, Madame Maryline VIVIER, Monsieur Sébastien GOUSSET, Monsieur Kévin CLEROY

<u>Absents excusés</u>: Monsieur Mikaël JEAN, Madame Manuella DUROYAUME, Monsieur Eric MANESSE

Formant la majorité des membres en exercice,

Marine FILIPIDIS est désignée secrétaire de séance.

Rapporteur : Madame le Maire

Madame le Maire demande au Conseil Municipal s'il a des remarques à faire sur le procèsverbal du 03.04.2025.

Madame LEROY précise qu'il aurait été intéressant de mentionner que la subvention exceptionnelle accordée au Billard Club intègre le remplacement du dispositif de chauffage de la table de billard.

Madame le Maire propose de passer au vote.

Après en avoir délibéré, le procès-verbal du 03.04.2025 est adopté à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme au registre.

Le 24.06.2025,

Le Maire

Nathalie VARLET